

PRAP IBC

Recyclage



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PRÉREQUIS À LA FORMATION

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

DURÉE

07h00 de formation.

TARIF 2025

Une étude sera réalisée afin de vous proposer un tarif adapté.

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2024.

RESPONSABLE DE FORMATION

M.DOUVRAIN : 06 31 36 57 99

AGENCE : 09 86 44 35 20

TYPE D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur l'ensemble du module.

Tests théorique/pratiques

Certificat Acteur PRAP IBC valable 24
mois et attestation de formation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DÉTAILS DE LA FORMATION

La formation-action PRAP est intégrée dans la dynamique de prévention (document unique) de l'entreprise. Elle permet à tout professionnel, quel que soit son niveau hiérarchique, de devenir un acteur de prévention et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels. Elle permet de répondre aux obligations réglementaires de l'employeur (Article L.4121-1 du Code du Travail).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

CONTENUS

Comprendre l'intérêt de la prévention :

Les différents enjeux de la prévention au sein de son entreprise

Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

Connaître les risques de son métier

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé

Proposer des améliorations pour sa situation de travail :

A partir des causes identifiées au cours de l'analyse, en agissant sur l'ensemble des

composantes de sa situation de travail et en prenant en compte les principes généraux de prévention

Faire remonter l'information aux personnes concernées

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort :

Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail et utiliser les équipements mécaniques et aides à la manutention.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie / pratique.
- Formation individualisée - Exercices pratiques



09 86 44 35 20
06 31 36 57 99



contact@alfapris.fr



6, Rue de Pérignat
Cournon-d'Auvergne
63800



WWW.ALFAPRIS.FR
NDA : 84420297442
SIRET : 82539203800022